

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECOLOGIE ET DES FORETS

SECRETARE GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT

PROJET BIOSECURITE

**MANUELS DE PROCEDURES EN MATIERE
D'INSPECTION EN LIGNE CONFORMEMENT A LA
REGLEMENTATION EN VIGUEUR SUR L'OGM**

« Procédures d'importation au préalable »

Contrat N 001 /17-DGE/Biosécurité

Rédigé,

Par : RAVELONADRO Pierre et son équipe

Mars 2017

ACRONYME

ACSQDA :	Agence de Contrôle de la Sécurité Sanitaire et de la Qualité des denrées alimentaires
AMM :	Agence du Médicament de Madagascar
ANC :	Autorité Nationale Compétente
ANCOS :	Agence National de Contrôle Officiel de Semences
ASH:	Autorité Sanitaire Halieutique
BCH:	Biosafety Clearing House
BNM :	Bureau des Normes de Madagascar
CMST :	Comité Mixte Scientifique et Technique
CNCA :	Comité National du Codex Alimentarius
CNB :	Comité Nationale de Biosécurité
CNRE :	Centre National de Recherche sur l'Environnement
CST :	Comité Scientifique et Technique
DPCCF A :	Département de la Protection des Consommateurs et Fraudes Alimentaires
DPFPC :	Direction de la Prévention des Fraudes et de la Protection des Consommateurs
DPV :	Direction de la Protection des Végétaux
DSV :	Direction des Services Vétérinaires
FOFIFA:	Foibe Fikarohana Ampiarina amin'ny Fampandrosoana ny eny Ambanivohitra
INSTN :	Institut National Techniques Nucléaires
IPM :	Institut Pasteur de Madagascar
LACAE :	Laboratoire d'Analyses et de Contrôle de la qualité des Aliments et des Eaux
LCP :	Laboratoire de Contrôle de Pesticides
LHAE :	Laboratoire d'Hygiène des Aliments et de l'Environnement de l'IPM
LME :	Laboratoire de Microbiologie et de l'Environnement
LNDV :	Laboratoire de Diagnostic Vétérinaire
MPAE :	Ministère auprès de la Présidence chargé de l'Agriculture et de l'Elevage
MCC :	Ministère du Commerce et de la Consommation
MEEF :	Ministère de l'Environnement et Ecologie des Forêts
MESUPRES :	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MFB :	Ministère des Finances et du Budget
MRHP :	Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche

MIDAC : Système d'autorisation des agences gouvernementales, également connu comme fenêtre de réglementation unique, mis en œuvre par GasyNet et développé en partenariat avec Crimson Logic de Singapour

MINSANP : Ministère de la Santé Publique

OGM : Organismes Génétiquement Modifiés

ONE : Office National pour l'Environnement

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OTC : Obstacles Techniques au Commerce

PCR : Polymerase Chain Reaction

SOCM : Service Officiel de Contrôle Mixte

SYDONIA+++ : Système de gestion des douanes développés et mis en œuvre par le CNUCED

TRADENET : Système électronique développé en collaboration avec Crimson Logic-Singapour permettant l'acheminement, la distribution et l'intégration électronique des données dans un environnement sécurisé.

L'élaboration des manuels de procédures en matière d'inspection en ligne a bénéficié l'appui financier du PNUE / GEF dans le cadre de la mise en œuvre de la Structure Nationale de Biosécurité.

Le présent manuel a été conçu pour aider les parties prenantes en matière d'inspection, contrôle transfrontières des OGM et de ses dérivés. Il s'adresse aux inspecteurs et agents de contrôle au niveau des frontières, y compris le contrôle à priori et à posteriori. C'est un guide pratique pour eux. Il leur procure les informations, les lignes directrices et les procédures qui leur permettront de travailler de manière en assurant la biosécurité.

Le manuel est également utile pour les opérateurs importateurs, les exportateurs, les transporteurs, les manipulateurs,... des OGM et de ses dérivés.

Le présent manuel traite des procédures d'accord préalable en connaissance de cause concernant l'introduction intentionnelle dans l'environnement de la partie importatrice.

L'utilisateur doit se référer sur le document principal pour les détails concernant :

- les références réglementaires concernant les mouvements transfrontières des OGM et produits de dérivés
- le cadrage général sur l'aspect technique OGM

SCHEMA : PROCEDURES D'IMPORTATION AU PREALABLE DES OGM ET DERIVES

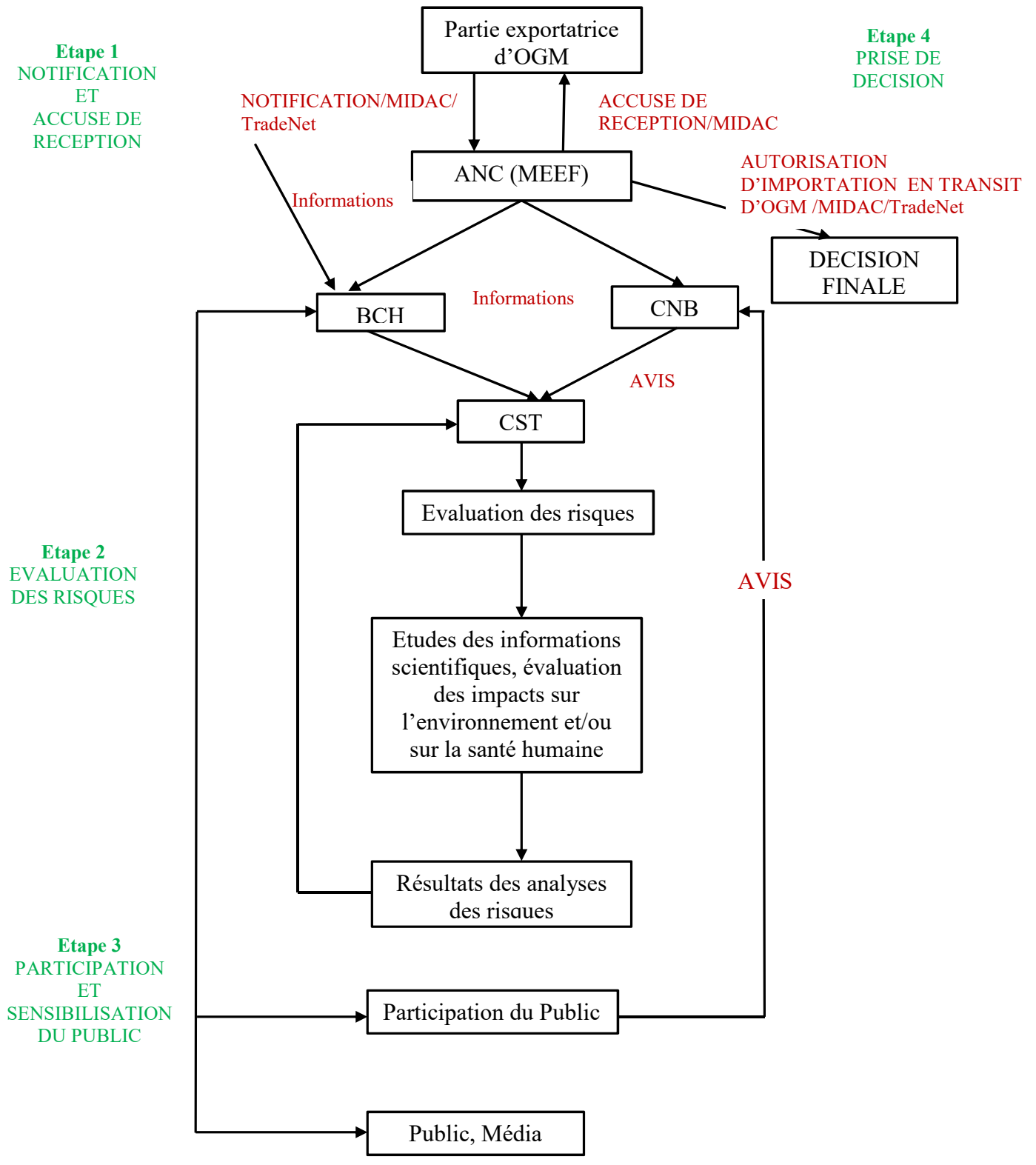


Tableau 1-PROCEDURES D'IMPORTATION DES OGM ET DERIVES AU PREALABLE

Parties prenantes	Procédures d'importation	Documents	Contrôle inspection	Résultats
Partie exportatrice	Notification Communication à l'ANC de la Partie importatrice par écrit une notification qui doit avoir lieu avant le premier mouvement transfrontière intentionnel de l'OGM vers la Partie importatrice	Informations spécifiés dans l'annexe 1 et dans l'Annexe 2	Informations doivent êtres exactes	Notification à déposer
ANC de la Partie importatrice	Communication de la Partie importatrice par écrit à l'auteur de la notification un accusé de réception dans un délai de 90 jours	Accusé de réception	Contrôle des informations	Accusé de réception de la notification
ANC	Informer dans les 15 jours les autres Parties par l'intermédiaire du Centre d'Echange			
ANC da la Partie importatrice	Demande d'autres informations sur les importations et des informations complémentaires à une étape ultérieure et les envoie au Comité National de Biosécurité	Informations requises ainsi que le format et la langue de présentation des informations	Contrôle de l'exactitude des informations reçues	Complément des informations
CNB	Saisie du Comité Scientifique et technique pour analyse et suivis			
	Analyse des risques :- Evaluation des risques -Gestion des risques -Communication des risques			

Parties prenantes	Procédures d'importation	Documents	Contrôle inspection	Résultats
CST	Evaluation des risques : Evaluation des impacts Environnementaux et Impacts en matière de sécurité alimentaire. Classification des OGM (groupe de risque) Utilisation des principes et des méthodes scientifiques afin de déterminer et d'évaluer les effets défavorables potentiels des OGM sur la conservation, la diversité biologique et les risques sur la santé humaine	Informations, données issues de BCH	Contrôle à priori des informations de la Partie exportatrice	Traçabilité des OGM
	Demande de besoins additionnels en matière d'assistance financière et technique et de création de capacités	Documents financières et techniques, laboratoires d'analyse des OGM, milieu de confinement (fermé et/ou ouvert), Capacité et compétence humaine	Vérifier les capacités du point de vue ressources humaines, financières, institutions et technologiques pour la prévention des risques	Acquisition des moyens de contrôle et de vérification des OGM
	Demander d'autres renseignements pertinents supplémentaires et voir échantillon pour analyse au préalable	Information supplémentaires et laboratoires d'analyse des OGM, milieu de confinement (fermé et/ou ouvert)	Contrôle de l'exactitude des autres renseignements supplémentaires, analyse et test	Statut OGM ou non OGM
	Classification et identification des niveaux de sécurité de projets biotechnologiques	Résultats des risques	Compilation et étude des résultats des risques	Risques classifiés : -Absence du risque -existence du risque acceptable -Gravité du risque

Parties prenantes	Procédures d'importation	Documents	Contrôle inspection	Résultats
CST/CBH	Informations données au public pour avis	Résultat des risques	Etude des résultats des risques	Feed-back de l'Avis du public au CNB, BCH et ANC
CST/CNB	Transfert de l'avis sur la décision prise du CST au CNB, BCH et communication de la proposition de la décision prise à ANC	Proposition de la décision après consultation du public	Etude de la proposition de la décision prise	Décision provisoire
ANC	Prise de décision finale dans les 90 jours à partir de l'accusé de réception de la notification	Décision provisoire	Etude de la décision provisoire	Décision finale
ANC/CBH	Envoie de la décision finale à SOCM pour suivi et gestion des risques	Décision finale		Décision finale : Autorisation de l'importation ou refus
ANC avec les Collectivités territoriales décentralisés et les Services techniques déconcentrés concernés	Information, Sensibilisation adéquate du public à propos de la recherche, de l'utilisation, de la dissémination et de la commercialisation des OGM par le biais de BCH	Réunion, atelier, média, journal, affiches		Public et consommateurs sensibilisés
ANC/BCH	Tenue du registre national de biosécurité	Informations relatives à l'utilisation, la dissémination et la commercialisation des OGM		Registre national de biosécurité